



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique

Bordeaux, le 22/01/2025

Point n°2 : Organisation de la concertation continue dans le cadre de l'adoption de la stratégie de façade maritime mise à jour

Le calendrier d'adoption de la stratégie de façade maritime mise à jour présenté au point n°1 prévoit une phase de concertation continue du public au premier trimestre 2025. Cette dernière est organisée en application du code de l'environnement, qui prévoit que lorsqu'un débat public s'est tenu sur un projet en amont d'une enquête publique, la Commission nationale du débat public (CNDP) nomme un garant chargé de veiller à l'information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.

Une décision de la CNDP a nommé le 11 décembre 2024 M. Francis Beaucire et Mme Julie Dumont comme garants pour cette phase de concertation continue, en cours jusqu'à mi-avril. La CNDP a également formulé des recommandations sur les thématiques autour desquelles axer les échanges avec le public en Sud-Atlantique (cf *décision et avis de la CNDP en annexes 2-1 et 2-2*).

Elles concernent notamment :

- les impacts environnementaux des zones prioritaires retenues pour le développement de l'éolien en mer ;
- la poursuite du travail de définition des périmètres pour le développement de la protection forte ;
- l'évolution des dispositifs pour la gestion de l'érosion ;
- la gestion du tourisme littoral, le lien terre mer et les pollutions saisonnières ;
- la gestion des pollutions.

Un webinaire national d'information sera organisé par les directions d'administration centrale le 12 février prochain à destination du public.

Si les modalités d'organisation de la concertation continue sont encore en cours de définition à l'échelle des façades, il est envisagé en Sud-Atlantique d'organiser un webinaire propre à la façade ainsi que la diffusion de lettres d'information thématiques.

M. Francis Beaucire procédera à la présentation de la concertation continue.